

# RAID SUD OUEST 2018

BOUILLON D'AVENTURES

DEUX RAIDS EN UN

- UN RAID DE TROIS JOURS : DEPART BELVEDERE  
VOLCAN (SAMEDI 31 MARS) : 08H30
- UN RAID DE DEUX JOURS : DEPART ST PIERRE  
(DIMANCHE 1<sup>ER</sup> AVRIL) MEME FORMAT QUE LES  
ANNEES PRECEDENTES : 08H30

## **Projet et règlement de l'épreuve :**

### **1 / PREAMBULE :**

Cette épreuve est organisée sur l'île de la réunion, l'objectif de celle-ci est de relancer et développer le raid multi-activités qui n'est pas ou peu représenté au calendrier des courses malgré le relief et la beauté des sites que l'île nous propose.

L'épreuve se veut avant toute sportive mais aussi ludique en intégrant impérativement les

caractéristiques du terrain et la convivialité du sport d'équipe et la bonne humeur sur ce type d'épreuve.

Il y aura un classement à chaque fin d'épreuve et final mais l'objectif est de permettre à chaque concurrent de trouver sa place sur cette épreuve, de partager de bons moments et de s'adapter aux épreuves suivant la difficulté et la longueur, ce qui nous amène au déroulement même qui se fait par équipe de trois avec changement pendant la course où deux coureurs doivent être en course, le troisième assure l'assistance matériel, ravitaillement et autre.

Les trois équipiers seront tous présents sur le run and bike suivi d'une petite course d'orientation et sur la dernière épreuve de trail (TEMPS PRIS SUR LE TROISIEME EQUIPIER ARRIVANT).

## **2 /LE RAID SUD OUEST : DEUX RAIDS EN UN.**

**CETTE ANNEE NOUS PROPOSONS DEUX RAIDS, L'UN SUR TROIS JOURS ET L'AUTRE SUR DEUX JOURS SUR LE MEME FORMAT QUE LES ANNEES PRECEDENTES.**

**NOUS VOULONS A TRAVERS CETTE ORGANISATION PROPOSER UN RAID PLUS LONG SUITE A LA DEMANDE**

**FORMULEE : LE DEPART DU RAID DE 3 JOURS SE FERA AU BELVEDERE DU VOLCAN ET L ARRIVEE A L ENTRE DEUX (PARCOURS DETAILLE PLUS LOIN) C'EST UNE JOURNEE NON STOP COMPOSEE DE 3 A 4KMS DE COURSE A PIED, 25 A 30 KMS VTT, DU TRAIL**

**DESCENTE : DIRECTION MARE A BOUE SENTIER PITON DES NEIGES A GAUCHE SENTIER JACKY INARD VERS LE DIMITILE PUIS SENTIER LA CHAPELLE JUSQU AU PORTAIL ET FINIR SUR LA ROUTE JUSQU AU STADE. (si le zebre ou jument venaient a ouvrir d'ici là nous emprunterons ce tracé. PETITE CO SUIVANT BARRIERE HORAIRE (FRONTALE OBLIGATOIRE). NUIT REPAS DU SOIR ET PDJ A L'ENTRE DEUX.**

**LE LENDEMAIN TOUS LES CONCURRENTS DU RAID DE TROIS JOURS ET DE DEUX JOURS SE RETROUVENT AU DEPART DE ST PIERRE POUR LES MEMES EPREUVES QUE LES ANNEES PRECEDENTES AVEC QUELQUES PETITES MODIFICATIONS DE CERTAINS PARCOURS.**

**ATTENTION : NOUS AVISONS TOUS LES CONCURRENTS VOULANT PARTICIPER AU RAID DE TROIS JOURS QU'**

**AUCUNE EPREUVE N'EST INSURMONTABLE MAIS LES PARTICIPANTS DEVRONT ETRE BIEN ENTRAINES.**

**SUIVANT LES CONDITIONS METEO (FORTES PLUIES, PASSAGES GLISSANTS), L'ORGANISATION SE RESERVE LE DROIT D ANNULER UNE OU PLUSIEURS EPREUVES ET LA PARTIE TRAIL SERAIT REMPLACEE PAR UNE GRANDE CO EN COURSE A PIED AU DEPART DE L HORLOGE A BOIS COURT HAUT DE GRAND BASSIN.)**

**L'objectif du RAID de 3 jours est de relier le belvédère du VOLCAN à la ville de l'ENTRE DEUX à travers différentes épreuves.**

LE RAID empruntera les sentiers de randonnée au volcan, la plaine des sables en vtt, sentier oratoire sainte therese vers piton de l'eau, aller retour apres pointage , a droite descendre la route jusqu'a un petit chemin à droite apres grand parking nez de bœuf piton sec et guichard après la foret pour descendre a Bourg Murat, route jusqu'à mare a boue, début trail, montée direction piton des neiges kerveguen et tourné a gauche direction jacky inard dimitile , la chapelle portail et route jusqu'à l'entre deux . Co à pied de 30 minutes

dés l'arrivée. (Les concurrents arrivants après la barrière horaire seront classés sur le temps du dernier arrivant dans le temps imparti avec une pénalité de 30 minutes pour pouvoir continuer le lendemain .

### A – LES ACTIVITES :

La course à pied, le vtt, trail, , course à pied avec passage aquatique, course d'orientation.

**L'objectif du RAID de 2 jours est de relier la ville de SAINT PIERRE à SAINT GILLES en utilisant diverses activités sportives.**

Le raid empruntera le lagon de SAINT PIERRE, le bord de mer reliant SAINT PIERRE à L'ETANG SALE, la forêt de L'ETANG SALE, le lagon de la SALINE à L'HERMITAGE, les Hauts de SAINT GILLES.

### A- LES ACTIVITES :

La course à pied avec passage aquatique, le vtt, le run and bike, course d'orientation, kayak et trail.

### B – DATES ET HORAIRES DE L'ÉPREUVE :

L'épreuve se déroule sur deux jours, **le Dimanche 1 avril ET Lundi 2 avril 2018. Départ : 08H30 .**

Le départ est donné à **08h30 à SAINT PIERRE**, le **dimanche 1 AVRIL 2018** au niveau du terrain de beach volley près du magasin de vélo cyclozone.

Un briefing aura lieu à 08h00 au niveau du terrain de beach volley.

### C – REMISE DES DOSSARDS ET MODALITES :

La remise des dossards aura lieu la semaine précédant l'épreuve chez l'un de nos partenaires sur la ville de SAINT PIERRE, les modalités seront définies et fournies à chacun le moment venu.

Les dossards seront remis après règlement complet de l'inscription, d'une pièce d'identité, d'une licence en cours de validité ou d'un certificat médical stipulant la non contre-indication du sport et plus particulièrement du raid nature en compétition.

**LA REMISE DES DOSSARDS POURRA SE FAIRE AVEC UN PRESTATAIRE DE SERVICE QUI ASSURERA LES INSCRIPTIONS, LA REMISE DES DOSSARDS ET LE CHRONOMETRAGE.**

**D – DEROULEMENT DE L'EPREUVE ET PARTICULARITES :**

### **RAID SUR 3 JOURS**

**PREMIER JOUR : SAMEDI 31 MARS 2018 : DEPART 08H30 BELVEDERE DU VOLCAN (JOURNEE NON STOP DU DEPART A L'ARRIVEE AU STADE DE L ENTRE DEUX).**

**TOUTES LES EPREUVES SE FONT A DEUX EQUIPIERS SAUF POUR LA CO D ARRIVEE A TROIS EQUIPIERS OU DEUX (AVEC PENALITE), LES RELAIS SE FONT AUX CHANGEMENTS D' EPREUVES ET SEULEMENT SAUF BLESSURE. EXEMPLE : le changement se fait après une course à pied pour attaquer le vtt ou a la fin du vtt pour attaquer le trail**

**LA PREMIERE EPREUVE EST UNE COURSE A PIED DE 3 A 4 KMS AVANT DE VENIR RECUPERER LE VTT DANS LE PARC QUI SE TROUVERA AU NIVEAU DE LA PLAINE**

**DES SABLES, LES PARTICIPANTS PRENDRONT LA ROUTE DE LA PLAINE DES SABLES PUIS A LA FIN DES LACETS AU NIVEAU DE LA ROUTE A DROITE LE PETIT CHEMIN MONTANT A L'ORATOIRE STE THERESE, en haut DESCENDRE A GAUCHE PUIS RATTRAPER LA ROUTE JUSQU' A PITON DE L'EAU EN ALLER RETOUR AVEC POINTAGE EN HAUT (UN EQUIPIER LAISSE LE VELO EN BAS ET VA POINTER EN MONTANT LES ESCALIER AU NIVEAU DE LA MARE.**

**A LA FIN DU RETOUR PRENDRE UN BOUT DE ROUTE A DROITE DESCENTE APRES PARKING NEZ DE BŒUF (KIOSQUE) EN DIRECTION PITON GUICHARD (DESCENTE RAID AU DEPART PUIS UNE REMONTEE : PORTAGE (**ATTENTION NE PAS PRENDRE A DROITE DIRECTION TROU BLANC MAIS DIRECTION A GAUCHE PITON SEC PITON GUICHARD**) ET REDESCENDRE DANS LA FORET : CHEMIN DU TRAIL DU VOLCAN ET FINIR PAR UNE ROUTE BITUMEE QUE L'ON PREND SUR LA DROITE QUI ARRIVE A MARE A BOUE ou L'ON POSE LE VTT ET ON ENTAME LA PARTIE TRAIL DIRECTION LE STADE DE L'ENTRE DEUX. SUIVANT VOTRE HEURE D'ARRIVEE, UNE CARTE VOUS SERA REMISE POUR EFFECTUER LA COURSE D'ORIENTATION DANS LE VILLAGE DE L'ENTRE DEUX. FIN DE LA JOURNEE. REPAS**



**NUIT CAMPING AU STADE ET PDJ AU STADE DE L  
ENTRE DEUX.**

**LA DEUXIEME ET TROISIEME JOURNEE, LES EPREUVES  
SONT LES MEMES QUE LE RAID DE 2 JOURS. (VOIR CI-  
DESSOUS.)**

### **RAID SUR 2 JOURS**

**PREMIER JOUR : DIMANCHE 1 AVRIL 2018**

**MATIN - DEPART 08H30 (deux équipiers sur les  
trois participent à l'épreuve).**

**La première épreuve** débutera par une course à pied empruntant la plage de SAINT PIERRE sur environ 6 km (aller retour de 3kms jusqu'à la jetée) avec des passages aquatiques où les concurrents auront pied et n'auront besoin d'aucun équipement lié à la pratique de la natation, ces passages seront balisés et devront être empruntés sous peine de pénalité pour l'équipe, suivi d'une partie VTT d'environ 30 kms empruntant le front de mer de SAINT PIERRE jusqu'à la forêt de l'Etang Salé en passant par la rivière Saint Etienne et l'Etang du GOL, longue ligne droite puis au niveau du pont tourné à droite en direction du golf, de

suite prendre à droite un petit chemin qui débouche sur une large piste à droite traverser la ravine et de suite à gauche dans la forêt pour ressortir sur une piste à gauche suivre la piste qui vous emmène derrière le parcours de santé, tout droit en empruntant deux montées raides, traversée la route, la suite du parcours sera balisé ou des bénévoles vous indiqueront le chemin, des reco seront mises en place.

**Arrivée stade etang sale : RAVITAILLEMENT ET REPAS DU MIDI**

**APRES-MIDI – DEPART 14H00 (toute l'équipe participe). Attention Possibilité d'un départ anticipé a 13h30. Ne pas s'éloigner.**

La deuxième épreuve débute par un Run and bike sur une distance de 10 km suivie immédiatement et comptant pour la même épreuve d'une course d'orientation de 5 km dans la forêt de l'ETANG SALE.

Départ et arrivée au stade de l'etang sale derriere le cimetièrè.

Des pénalités seront attribuées aux équipes qui n'arrivent pas au complet mais aussi à celles qui n'auront pas trouvé toutes les balises.

Un seul VTT par équipe est autorisé. Casque obligatoire pour la personne se trouvant sur le vtt.

Les cartes pour la course d'orientation seront fournies par l'organisation à la fin du run and bike, les équipes enchaîneront directement en fonction de leur ordre d'arrivée.

## **RAVITAILLEMENT**

### **FIN DE LA PREMIERE JOURNEE.**

A l'issue de cette journée, les participants prendront la direction, avec leur véhicule personnel, du camping de l'hermitage appartenant à la mairie de SAINT PAUL, à proximité du CASINO coté montagne, réservé exclusivement aux participants et accompagnateurs.

Les participants amèneront leur tente personnelle.

Concernant les accompagnateurs où personnes extérieures désirant manger et /ou dormir au camping, il faudra s'adresser à l'organisation.

\*\*\*

## DEUXIEME JOUR : LUNDI 2 AVRIL 2018

**MATIN : PETIT DEJEUNER AU CAMPING A 06H30.**

**- DEPART A 07H30 ::**

**ATTENTION : SUIVANT LE NOMBRE D EQUIPES INSCRITES, Il y aura deux départs, le tableau du classement sera soit partagé en deux, soit le raid de 2 jours partira en premier à 07h30 et le raid de 3 jours partira à 08h30.**

**Cela permettra une meilleure homogénéité dans la course entre les premiers et les derniers et un délai moins long à l'arrivée donc une remise des prix plus rapide.**

L'épreuve commence par le kayak où deux équipiers sont en course avec possibilité de se relayer avec le troisième équipier pendant le parcours (environ 4 km). Celui-ci sera défini en accord avec la réserve marine de la Réunion, soit en aller-retour, soit plusieurs boucles sur une distance donnée.

**ATTENTION : LE PARCOURS DEFINI CI-DESSOUS POURRA ETRE EMRUNTE DANS LE SENS INVERSE**

## **QUE LES ANNEES PRECEDENTES AFIN DE ROMPRE LA MONOTONIE (L ORGANISATION INFORMERA LES PARTICIPANTS EN TEMPS ET EN HEURE)**

Puis, les équipes prendront à pied la direction du port de SAINT GILLES, ils tourneront à droite en montant à l'église, passe sous le tunnel, file tout droit jusqu'au STOP, où il tourne à droite et monte droit. Après 500m, il tourne à gauche au niveau d'un portail et monte droit sur un chemin large mi terre, mi cailloux.

Arrivés, à une barrière délimitée par une chaîne, ils vont tout droit sur 100 mètres environ et là, empruntent un petit chemin qu'ils garderont sur leur droite jusqu'à sortir par une petite pente raide avant le pont de la route des tamarins.

A droite, il y a un chemin assez large, qu'ils emprunteront jusqu'à l'échangeur de la route des tamarins au niveau du rond point où il croise la route ouverte à la circulation.

Prendre tout droit en face du rond point et continuer toujours sur ce chemin, jusqu'au pont indiquant le début de la descente.

Petit sentier raide en lacets qui débouchera au niveau de la mer vers trou d'eau, un pointage aura lieu à cet endroit. Sur la plage de trou d'eau, les concurrents emprunteront le bord de la plage sur environ 4 à 5 km pour terminer à l'endroit où l'arrivée des kayaks a eu lieu.

FIN DE L'ÉPREUVE ET DU RAID : ARRIVÉE FINALE.

## **RAVITAILLEMENT**

## **REMISE DES RECOMPENSES**

### **- PARTICULARITES :**

L'organisation se réserve le droit d'annuler le raid, de le reporter à une date ultérieure, de modifier une épreuve ou un passage, en fonction de la dangerosité liée au terrain, des marées, des conditions météorologiques et de l'accord de l'arrêté préfectoral et communal avant l'épreuve.

Les engagements des participants seront remboursés ou reportés sur l'année suivante.

### **- PARTICIPATION :**

La participation à l'épreuve est ouverte aux hommes et femmes âgé(e)s de 18 ans révolus au jour du départ de la course.

Exceptionnellement, l'organisation accepte la participation des mineurs de plus de 16 ans révolus avec une autorisation parentale, une licence fédérale, comprenant une personne majeure responsable dans l'équipe. (seulement sur le raid de 2 jours.)

L'organisation se réservant le droit de stopper ces personnes si ceux-ci n'étant pas à même de s'adapter à l'épreuve ou sur décision médicale.

Tous les participants doivent fournir un certificat médical daté de moins de 6 mois ou une licence FFTRI.

Ils devront être en bonne condition physique, conforme à l'effort à fournir, ils devront être conscients que pour une telle activité de pleine nature, leur sécurité dépend avant tout de leur capacité à s'adapter à l'environnement proposé et aux problèmes rencontrés ou prévisibles auxquels ils seront éventuellement amenés à faire face.

Tous les participants sont donc pleinement conscients que le rôle de l'organisation n'est pas de se substituer aux coureurs pour gérer ses différents problèmes.

L'organisateur n'est pas responsable en cas de non respect des consignes de sécurité et du présent règlement.

- **BALISAGE :**

Le premier jour toutes les épreuves seront balisées avec de la rubalise et les passages aquatiques délimités indiquant clairement le sens à emprunter, le parcours run and bike également. Quant à la course d'orientation qui trouve ici tout son sens elle ne sera pas balisée.

Le deuxième jour, le kayak se fera avec un départ en ligne afin de récupérer son kayak avec un aller retour en ligne droite jusqu'à la dépose à l'HERMITAGE pour enchaîner le trail dont le chemin sera balisé. Puis, le retour se fera par la plage avec l'arrivée finale.

- **CLASSEMENT : POUR LES 2 RAIDS :**



- Le classement comportera :
  - 1 classement scratch :
  - 1 classement SENIOR Hommes et femmes
  - 1 classement VETERAN Hommes et femmes
  - 1 classement MIXTE SCRATCH (équipe comportant une femme minimum).
- **RECOMPENSES**: Billets d'avion, coupe, médaille, lots.
- **L' ORGANISATION PRENANT EN COMPTE LA PARITE HOMME-FEMME RECOMPENSERA PLUS LARGEMENT CETTE ANNEE LA PREMIERE EQUIPE FEMININE DU RAID SUD OUEST SUR DEUX JOURS ET LA PREMIERE EQUIPE SCRATCH SUR TROIS JOURS PAR DES BILLETS D AVION ET INSCRIPTION AU TRAIL DES BALEINES OU EN EQUIVALENT PAR UNE SOMME CORRESPONDANT A 1000EUROS POUR L'EQUIPE.**
- **L'ORGANISATION ETANT PARTENAIRE DU TRAIL DES BALEINES PRIORITE SERA DONNEE AUX RECOMPENSES SUIVANTES :**

- 3 billets d'avion pour le trail des baleines (45kms) à sainte marie madagascar et inscription à la course pour la première équipe **SCRATCH SUR LE RAID DE 3 JOURS** seront offerts par l'organisation.

-3 Billets d'avion et inscriptions pour le trail des baleines 45 kms pour la première equipe féminine **SUR LE RAID DE DEUX JOURS** seront offerts par l'organisation.

**PS : Les gagnants s engagent à participer à la course de 45 kms TRAIL DES BALEINES sur place et ne pourront s'orienter vers une autre course sauf accord de l'organisation BOUILLONS D AVENTURES, dans tel cas, ils devront remboursés les frais engagés par l'organisation.**

**Si un ou plusieurs gagnants ne peuvent partir aux dates ( 6 AU 20 JUILLET 2018) prévues et dans le délai imparti, les billets seront réattribués en fonction du classement défini dans la catégorie au deuxième, troisième , etc de la catégorie récompensée.**

- **INSCRIPTION : RAID DE 2 JOURS. Limité a 60**  
**equipes**

Le montant de l'inscription s'élève à 165 euros par équipe pour les licenciés FFTRI (et pour les non-licenciés rajoutés 4euros par personne pour les pass journées reversés à la ligue de triathlon) comprenant : la participation à l'épreuve, les ravitaillements, les repas, le petit déjeuner et la nuit au camping.

**RAID DE TROIS JOURS : 240EUROS PAR EQUIPE**  
**rajouté 6 euros par personne si non licencié FFTRI**

**LIMITE A 60 EQUIPES**

Le prix est fixe et pour les personnes ne désirant pas dormir ou manger au camping celui-ci reste le même.

Les personnes extérieures et désireuses de manger et/ou dormir au camping pourront le faire, en fonction des places disponibles, en se rapprochant de l'organisateur.

**ATTENTION :** (Les personnes extérieures sans bracelet ne seront pas admises dans l'enceinte du camping.

Un chèque libellé à l'ordre de BOUILLON D'AVENTURES doit être adressé à l'organisation ou au prestataire de service.

Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement effectif de l'équipe participante.

Tout engagement est ferme et définitif, il ne peut faire l'objet d'un remboursement dans la semaine précédent la course.

Il est possible, en cas de désistement, qu'un autre équipier prenne la place d'une personne déjà inscrite.

- **DOSSARDS :**

Un dossard par équipe sera remis au chef d'équipe et celui-ci devra être porter sur le torse et bien visible lors des épreuves, une pénalité ou une disqualification pourra avoir lieu en cas de non respect du règlement.

- **ACCEPTATION DU REGLEMENT ET ETHIQUE :**

La participation aux épreuves entraîne de facto l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de la course publiés par l'organisation.

Tous les participants s'engagent à :

- Se soumettre au seul règlement par le fait de leur inscription,
- A dégager la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir du fait du non-respect de celui-ci,
- A n'emprunter que les chemins balisés par l'organisation, sans couper, prendre des raccourcis, le non-respect de ces directives entraînera une disqualification d'office,
- Tout coureur pris en train de jeter sciemment ses déchets sur le parcours sera disqualifié, le respect de l'environnement étant de rigueur.

-**SECURITE ET EQUIPEMENT :**

**MATERIEL OBLIGATOIRE :**

**POUR LE RAID DE 2 JOURS : COUVERTURE DE SURVIE,  
TELEPHONE PORTABLE ET SIFFLET**

## POUR LE RAID DE 3 JOURS : UNE LAMPE FRONTALE EN ETAT DE MARCHE

Le coureur s'engage à n'emprunter que le parcours balisé. Des signaleurs seront présents pour assurer la sécurité aux points sensibles.

Sur les parties des parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route et ne sera en aucun cas prioritaire sur un véhicule ou un piéton.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours.

L'assistance médicale sera assurée par un médecin et des infirmiers avec véhicule.

Une réserve d'eau de 1.5 litres d'eau minimum, d'un gobelet éventuel ou d'un bidon sans oublier sa pièce d'identité, carte vitale attestant son nom et son numéro de téléphone fait partie du listing obligatoire que doit avoir chaque participant.

**ARBITRAGE : Un ou plusieurs arbitres pourront être présent sur l'épreuve et en cas de non-respect du règlement , ils informeront le directeur de course qui pourra pénaliser ou disqualifier une équipe suivant la faute commise.**

## **NUMEROS DE TELEPHONE UTILES :**

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCE PORTABLE : 112

MEDECIN DE COURSE : Dr SEMEL FRANCK :  
0692856311

ORGANISATION : BOUTIN FRED : 0692327774

BROCHIER ERIC : 0692669387

### - **ASSURANCE :**

Il est expressément indiqué que les participants au raid participent sous leur propre et exclusive responsabilité.

Il est conseillé à chaque participant de posséder une assurance responsabilité civile.

### - **ENVIRONNEMENT :**

Une attention particulière à la propreté des sites et du parcours sera portée par l'ensemble des acteurs, organisateurs, coureurs et bénévoles.

Nous rappelons que les emballages vides (gels, barres, boissons, papiers, etc.) devront être déposés dans les poubelles mises à disposition sur les différents sites départs, arrivées, ravitos ; chaque coureur veillera donc au respect de l'environnement en toute conscience.

Les lieux seront rendus dans l'état , le plus propre possible et il est du devoir de l'organisation de veiller à ce respect, mais il est rappelé que chacun doit se sentir investi dans cette démarche.

**L'ORGANISATION BOUILLON D'AVENTURES.**